

Le Canada et l'Afrique

Dans le contexte souvent difficile de l'économie mondiale, l'interdépendance des pays industrialisés du Nord et des pays en voie de développement au Sud devient de plus en plus impérative. L'étendue et la nature des liens entre le commerce, les finances, la dette et les politiques économiques nationales deviennent de plus en plus apparentes, de même que leurs effets sur la prospérité et le développement.

Le Sommet de Paris aura permis de saisir, dans une perspective globale, les exigences d'une telle conjoncture internationale. C'est pourquoi les chefs d'Etat et de gouvernement ont opté à l'unanimité pour des mesures de coopération et de développement qui inscrivent irréversiblement la Francophonie dans la modernité.

Le Sommet de Québec (2-4 sept. 1987) : Perspectives

Le second Sommet de la Francophonie aura lieu du 2 au 4 septembre de cette année à Québec, ville qui a été officiellement reconnue par l'UNESCO en 1986, comme faisant partie du patrimoine mondial. Notons que c'est le Premier ministre Mulroney lui-même qui a pris l'initiative d'offrir aux participants du Sommet de Paris de tenir leur deuxième grand rendez-vous en terre canadienne.

Quelques jours avant le premier Sommet de Paris, parlant de la Francophonie devant le Comité des Relations internationale de Montréal, le Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, déclarait ce qui suit :

«Il faut reconnaître que la Francophonie a besoin d'une nouvelle impulsion et d'un élargissement de ses perspectives pour porter tous les fruits qu'on peut en attendre. La solidarité francophone doit trouver un niveau de discussion, un espace d'échanges et une orientation accordés aux exigences de la situation. Alors seulement, elle pourra se montrer à la mesure des défis qu'elle doit relever».

Cette impulsion dont parle le Premier ministre, la Francophonie en a éprouvé la force vitale à l'occasion du Sommet de Paris. A Québec, elle devra en éprouver la puissance et la permanence du souffle.

Le Comité organisateur du Sommet de Québec s'est réuni pour la pre-



- *L'Assemblée nationale de la province du Québec, où se dérouleront les travaux du second Sommet de la Francophonie.*

mière fois à Québec, en présence de Madame Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada. Assistait également à cette réunion M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris et organisateur principal du Sommet. La province de Québec était représentée par M. Gil Rémillard, ministre des Relations internationales et par M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec à Paris. La province du Nouveau-Brunswick y déléguait M. Normand Martin.

Le Sommet de Québec est préparé par les travaux conjoints d'un Comité international et d'un Comité national. Le premier Comité réunit les «sherpas» des 41 pays et gouvernements de la Francophonie, c'est-à-dire les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement qui assisteront au deuxième Sommet des pays ayant en commun l'usage du français. Ce sont eux qui voient à la substance de la contribution et des interventions de leurs pays respectifs.

Quant au Comité d'organisation interne, il voit à la coordination des modalités et des composantes du Sommet. Il est responsable de son activité auprès du gouvernement fédéral et des deux gouvernements pro-

